Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 29822

Intitulé

MASTER: MASTER Master - Domaine Droit Économie Gestion - Mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Bourgogne - Dijon () Président de l'Université de Bourgogne, Recteur chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

314r Analyse financière, contrôle de gestion, expertise comptable

Formacode(s):

32652 contrôle gestion, 13110 contrôle gestion publique

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel forme des professionnels de haut niveau en contrôle de gestion et en audit interne. Dotés de compétences spécialisées, les titulaires de ce diplôme sont des experts du pilotage stratégique, financier et opérationnel des organisations. Ils aident les managers dans leur prise de décision. Ils exercent leurs fonctions dans tous les secteurs d'activité (tertiaire, industrie, construction...)

Ce master est structuré en deux parcours : « Contrôle de Gestion » et « Contrôle de Gestion des Organisations Publiques » :

- Le parcours **Contrôle de Gestion** forme des professionnels du contrôle de gestion et de l'audit pour les structures privées, quelle que soit leur taille (Petites et Moyennes Entreprises, Grandes entreprises...) ou évoluant dans un environnement international. Ces experts analysent la santé financière de l'entreprise et contribuent à l'amélioration de sa rentabilité
- Le parcours **Contrôle de Gestion des Organisations Publiques** forme des professionnels du contrôle de gestion et de l'audit pour les structures publiques, parapubliques et pour les entreprises privées assurant des missions de service public. Ces spécialistes contribuent à l'amélioration de la performance financière et à la création de valeur au sein des entreprises publiques, établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), services de l'Etat, collectivités territoriales, hôpitaux, établissements privés de santé, cabinets d'audit et de conseil, etc.

Il comprend également **deux parcours double compétence**: "Contrôle de Gestion Double compétence" et "Contrôle de Gestion des Organisation Publiques Double compétence". Ces parcours généralistes permettent d'intégrer des étudiants issus de filière non gestionnaire (hors Licence Gestion, Economie et Gestion, Economie) au sein de la mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel. L'effectif de ces parcours est volontairement restreint pour permettre d'accompagner au mieux les étudiants.

Les titulaires du parcours **Contrôle de gestion** disposent de compétences techniques et managériales et sont capables de :

- Détecter et analyser les écarts significatifs entre les prévisions et les réalisations
- Mettre en œuvre des actions nécessaires à la correction des écarts constatés
- Participer à la définition des orientations stratégiques et conseiller la direction
- Réaliser le reporting auprès des instances dirigeantes
- Participer à la définition des objectifs d'un service ou d'un département, mettre au point un projet de plan avec les responsables opérationnels : niveau de production à atteindre, moyens financiers, humains et techniques à mettre en œuvre
 - Animer, coordonner et contrôler les activités de gestion
 - Mettre en place une gestion budgétaire (prévision, suivi, analyse des écarts)
- Mettre en place des procédures de contrôle à court, moyen et long terme des résultats de l'entreprise, proposer des solutions d'optimisation de rentabilité de la structure
 - Organiser et contrôler la gestion économique (définition d'objectifs, indicateurs d'activité, mesure de performance, ...) de l'entreprise
- Optimiser la rentabilité financière Selon les choix stratégiques décidés par les instances dirigeantes et les règlementations (commerciales, fiscales et financières),
 - Analyser les performances de la structure
- Apporter un appui technique (conseil en gestion, études de coûts, ...) sur la réalisation d'économies, conduire ou mettre en place le contrôle interne de la structure
- Accompagner les filiales de groupe dans leur organisation (plan prévisionnel, suivi des licences, des budgets, reporting, ...), établir des plans prévisionnels d'activité à partir des résultats de l'entreprise et de la conjoncture économique

Les titulaires du parcours **Contrôle de Gestion des Organisations Publiques** sont dotés de compétences techniques et managériales et sont capables de :

- Elaborer et suivre des budgets
- Calculer et analyser des coûts et des marges par produit, activité, service, département...
- Réaliser un reporting, analyser des écarts, préconiser des actions correctives
- Piloter la masse salariale et les effectifs, évaluer des coûts cachés
- Concevoir, analyser et actualiser les tableaux de bord stratégiques, financiers, sociaux...
- Développer et fiabiliser des outils de pilotage et de reporting de l'activité

- Maîtriser la comptabilité publique (GBCP, normes internationales IPSAS...)
- Elaborer des scénarios d'investissement et de fonctionnement, d'optimisation de la trésorerie et des ressources fiscales et financières
- Participer aux programmes d'audit interne et d'évaluation des politiques publiques
- Construire et déployer des outils de contrôle de gestion RSO (social, environnemental, sociétal...)
- Conseiller les managers dans la gestion et le développement de leurs activités
- S'adapter au contexte culturel et politique des organisations publiques
- Communiquer en anglais, gérer un projet
- Maîtriser les systèmes d'information : tableurs, bases de données, ERP...
- Assurer l'exactitude des données
- Disposer d'un esprit d'analyse et de synthèse
- Savoir s'adapter à différents types d'interlocuteurs
- Savoir présenter des résultats aux managers
- Etre rigoureux et organisé
- Savoir travailler en équipe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés du Master Contrôle de gestion et Audit organisationnel peuvent exercer leur métier au sein d'organisations privées ou publiques, de toute taille (PME, ETI, grandes entreprises, multinationales), de tout secteur d'activité (secondaire, tertiaire, primaire) et cela en relation avec différents services et intervenants (direction des services comptable, service informatique, directeur financier, service ressources humaines, directeur général, ...).

Quel que soit le parcours, les diplômés sont appelés à occuper des fonctions variées :

- Contrôleur de gestion
- Contrôleur budgétaire
- Contrôleur de gestion social
- Auditeur interne
- Contrôleur interne
- Conseiller de gestion
- Cadre de l'audit et du contrôle organisationnel
- Responsable reporting
- Responsable analytique et industriel
- Directeur comptable et financier

En outre, les titulaires du parcours **Contrôle de Gestion des Organisations Publiques** peuvent évoluer au sein de diverses organisations publiques comme privées :

- Les trois fonctions publiques : État, collectivitésterritoriales, hôpitaux
- Entreprises publiques nationales
- Entreprises publiques locales : sociétés d'économie mixte (Sem), sociétés publiques locales (Spl) et sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp)
 - Établissements publics à caractère industriel & commercial (EPIC)
 - Établissements publics administratifs (EPA)
 - Entreprises privées chargées d'une mission de service public
- Etablissements privés de santé (cliniques privées, ESPIC), agences régionales de santé (ARS), Organismes de protection et de sécurité sociale, mutuelles, associations, ...
 - Cabinets d'audit et de conseil

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1204 : Contrôle de gestion

 $\underline{\text{M1205}}$: Direction administrative et financière

M1207: Trésorerie et financement

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le Master Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel compte 20 Unités d'Enseignements (UE) se déroulant sur 4 semestres. La mention est découpée en 4 parcours. Les enseignements de la première année sont mutualisés d'une part entre les parcours spécialisés (Contrôle de Gestion, contrôle de Gestion des Organisations Publiques) et d'autre part entre les parcours double compétence.

Parcours Contrôle de Gestion

Semestre 1

UE1 Politique Générale

UE2 Contrôle de Gestion et système d'Information

UE3 Contrôle de gestion des activités de services

UE4 Performance management (CIMA management level)

UE5 Métiers et applications en contrôle

Semestre 2

- UE1 Contrôle de gestion et finance
- UE2 Contrôle de gestion et management public
- UE3 Performance management (CIMA Management level)
- UE4 Initiation à la recherche en contrôle et applications
- **UE5 Professionnalisation**

Semestre 3

- UE1 Les fondamentaux du Contrôle de gestion
- UE2 Aide à la prise de décision sociale et sociétale
- UE3 Performance et stratégie financière
- UE4 Pilotage et contrôle de gestion en contextes concurrentiels
- UE5 La communication du contrôleur de gestion

Semestre 4

- UE6 Contrôle de gestion opérationnel
- UE7 Contrôle interne et comptabilité internationale en secteur concurrentiel
- UE8 Les dimensions financières et organisationnelles du contrôle de gestion
- UE9 Les séminaires en contrôle de gestion
- UE10 Intégration dans la vie professionnelle

Parcours Contrôle de Gestion des Organisations Publiques

Semestre 1

- UE1 Politique Générale
- UE2 Contrôle de Gestion et système d'Information
- UE3 Contrôle de gestion des activités de services
- UE4 Performance management (CIMA management level)
- UE5 Métiers et applications en contrôle

Semestre 2

- UE1 Contrôle de gestion et finance
- UE2 Contrôle de gestion et système d'information
- UE3 Contrôle de gestion des activités de services
- UE4 Initiation à la recherche en contrôle de gestion
- UE5 Métiers et applications en contrôle

Semestre 3

- UE1 Fondamentaux du contrôle de gestion industriel et des services
- UE2 Performance globale des organisations
- UE3 Droit et comptabilité publique
- UE4 Contrôle de gestion dans les organisations publiques et parapubliques
- UE5 Communication du contrôleur de gestion

Semestre 4

- UE6 Gestion financière
- UE7 Audit dans le secteur public
- UE8 Méthodes de management
- UE9 Séminaires en contrôle de gestion
- UE10 Intégration dans la vie professionnelle

Les modalités d'évaluation des 4 parcours sont précisées dans les fiches filières validées par l'Université de Bourgogne. Elles s'opèrent en Contrôle continu (exposé, études de cas), Contrôle terminal (fin de semestre), Projet tutoré, grand oral, Mémoire de stage et soutenance.

La deuxième année de Master (pour les semestres 3 et 4) est organisée en alternance (elle est accessible en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) et est accessible en formation continue.

Parcours Double Compétence

Au sein des 2 parcours double compétenc, les étudiants suivent les enseignements ci-dessous en M1

- UE1 Comptabilité
- UE2 Aide à la décision
- UE3 Management stratégique et Marketing
- UE4 Management des ressources humaines
- UE5 Environnement juridique
- UE6 Entreprise et environnement
- UE7 Finance d'entreprise
- UE8 Management de la production et des projets
- UE9 Développement des aptitudes managériales
- UE10 Missions en entreprise

UE11 Fondamentaux de Gestion

En M2, les étudiants suivent les enseignements des parcours spécialisés : M2 Contrôle de gestion ou M2 Contrôle de gestion des organisations publiques. La deuxième année de Master (pour les semestres 3 et 4) est organisée en alternance (elle est accessible en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) et est accessible en formation continue

Les blocs de compétences, techniques, managériales et à l'international sont évalués de la même façon. Pour chacun des blocs, les évaluations combinent plusieurs modalités : des tests de connaissances écrits, des mémoires à rédiger individuellement ou en groupe et des exposés oraux. Les poids de ces trois modalités sont équivalents.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29822 - Compétences Techniques	Professionnalisation aux métiers de contrôleurs de gestion : budget, comptabilité de gestion, plan
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29822 - Compétences Managériales	Aptitudes au dialogue, à la gestion du changement et au pilotage organisationnel
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29822 - Compétences à l'international	Aptitudes à évoluer en contexte international et bonne maîtrise de l'anglais

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	OUI Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifié sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	OUI Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifié sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	OUI Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifié sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	OUI Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifié sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	OUI Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	OUI Enseignants-chercheurs et professionnels (décret 2202-590 du 24 avril 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master publié au JO du 27 avril 2002 (NOR: MENS0200982A) Date et numéro arrêté d'habilitation : 01/10/09 et n°20041993-01

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation de l'Université de Bourgogne du 04/09/2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

La deuxième enquête d'insertion conduite au début de l'année 2010, montre que les diplômés trouvent un emploi dans un délai moyen de 5 semaines après la fin de leurs études. Le salaire moyen d'embauche est compris entre 26 000€ et 32 000€ bruts annuels (plus de 50% en CDI). Les secteurs concernés sont très variés : industrie, cabinet d'audit, association, secteur public hospitalier, collectivité locale, Université...

Autres sources d'information :

- Parcours contrôle de gestion : http://www.u-bourgogne.fr/IAE/Controle/ http://www.u-bourgogne-formation.fr/Controle-de-gestion.html
- Parcours contrôle de gestion des organisations publiques : http://iae.u-bourgogne.fr/accessibilite/187-nos-masters/master-cgop.html

http://www.u-bourgogne.fr/

Université de Bourgogne

Lieu(x) de certification :

Université de Bourgogne - Dijon : Bourgogne Franche-Comté - Côte-d'Or (21) [IAE Dijon] Université de Bourgogne - Dijon : Bourgogne Franche-Comté - Côte-d'Or (21) [IAE Dijon]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Bourgogne

IAE Dijon

2 bd Gabriel

21000 DIJON

Historique de la certification :

Le Master 2 Contrôle de Gestion a été habilité en 2007.

Certification précédente : Master Economie Gestion Mention Sciences du Management Spécialité Professionnelle CONTROLE DE GESTION